Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 50 (1986) **Heft:** 197-198

Artikel: Québécois bleuet, français berlue, même souche

Autor: Juneau, Marcel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399793

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUÉBÉCOIS *BLEUET*, FRANÇAIS *BERLUE*, MÊME SOUCHÉ

Donnons en premier lieu, à propos de *bleuet*, un certain nombre de citations de l'époque de la Nouvelle-France. On remarquera que dans les passages retenus la présentation qui est faite du petit fruit du soleil baigne dans le climat d'euphorie provoqué par la découverte du Nouveau Monde.

Ce n'est toutefois pas *bleuet* qui apparaît d'abord dans les anciens textes mais plutôt une forme généralement féminine, soit *blue*. De *blue* naîtra le dérivé *bluet*, puis de *bluet* la forme moins ancienne *bleuet*.

Voici donc la première attestation de *blue* dans le corpus de la Nouvelle-France :

« Il y a [...] des framboisiers, et une petite graine fort bonne à manger, laquelle nous appellons par-deça BLUES. »

La citation est tirée de La Cosmographie universelle du moine angoumois André Thevet en 1575 (Paris, XXIII, 1). Huguet, dans son Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle, enregistre le mot blue et cite le passage de Thevet, mais le terme reste obscur pour le seizièmiste.

Le passage de Thevet sera repris presque textuellement par le colonisateur français René de Laudonnière dans L'Histoire notable de la Floride... en 1586; mais alors le mot y est orthographié bleue et, exceptionnellement, se présente avec le genre masculin:

« Il y a [...] des Frãboisiers, une petite graine que nous appellons entre nous BLEUS, qui sont fort bõs à manger » (Fac-similé de l'édition originale, Lyon, 1946, p. 3).

Laudonnière sera traduit l'année suivante par le géographe anglais Richard Hakluyt dans *A Notable Historie Containing Foure Voyages* [...] into Florida; le passage en question est ainsi rendu:

« There are Raspisses, and a little bearie which we call among us BLUES, which are very good to eate » (Cité d'après M. M. Mathews, A Dictionary of Americanisms, Chicago, 1951, réimpr. de 1966, p. 139 b).

En 1609, Marc Lescarbot reprend à son tour, presque littéralement, la phrase de Laudonnière dans son *Histoire de la Nouvelle France* :

« Une petite Graine que nous appellons entre nous BLEUËS, qui sont fort bones à manger [...] » (Paris, p. 853).

La forme *blue* revient assez régulièrement sous la plume des auteurs de la Nouvelle-France, notamment sous celle de Champlain, et jusqu'au début du XVIII^e siècle. En voici deux citations :

« Car je vous asseure qu'il se trouve le long des rivieres si grande quantité de BLUËS qui est un petit fruict fort bon à manger, et force framboises, et autres petits fruicts, et en telle quantité, que c'est merveilles [...] » (S. de Champlain, Voyages et descouvertures faites en la Nouvelle France..., 1619, cité d'après l'édition de C.-H. Laverdière, Œuvres de Champlain, Québec, 1870, t. IV, p. 21).

On aura remarqué sans doute qu'il reste encore un écho de la petite phrase qui, tel un leitmotiv, revient dans les textes antérieurs : «... petit fruict fort bon à manger...». Et nous présentons maintenant une citation de Gabriel Sagard qui montre combien les Amérindiens aimaient la petite baie bleue :

« En beaucoup d'endroicts, contrées, isles et pays, le long des rivieres et dans les bois, il y a si grande quantité de BLUES, que les Hurons appellent *Ohentaqué*, et autres petits fruicts, qu'ils appellent d'un nom général *Hahique*, que les Sauvages en font seicherie pour l'hyver [...], et cela leur sert de confitures pour les malades, et pour donner goust à leur Sagamité, et aussi pour mettre dans les petits pains qu'ils font cuire sous les cendres » (*Le grand voyage du pays des Hurons*, 1632, cité d'après l'édition de E. Chevalier, Paris, 1865, p. 326).

Blue revient plusieurs fois dans les textes de Champlain et de Sagard. Le mot est attesté également dans les Relations des Jésuites (bleuë, Père Paul Le Jeune, 1634), chez Jean de Laet (1640), chez le Père Hennepin (1683) et chez Gédéon de Catalogne (1715).

Le diminutif bluet, qui apparaît en 1632 chez Champlain, est fréquent dès le XVII $^{\rm e}$ siècle. Voici quelques attestations de cette forme bluet que l'on entend encore aujourd'hui :

« Port au Saulmon qui asseche de basse mer, il y a deux petits islets chargez en la saison de fraises, framboises et BLUETS [...] » (S. de Champlain, Les voyages de la Nouvelle France occidentale

dicte Canada..., 1632, cité d'après C.-H. Laverdière, ibid., t. III, p. 1386).

« La coste du midy est beaucoup plus aggreable que celle du Nort, où il y a quantité de rochers en partie couverts de bois, fougeres, BLUETS et fraizes » (G. Sagard, *Histoire du Canada et voyages*, 1636, cité d'après l'édition d'Edw. Tross, Paris, t. 3, 1865, p. 588).

Quant à la forme moderne, ce n'est qu'à l'époque contemporaine qu'elle s'est vraiment répandue. Mais déjà au XVII^e siècle elle se profile discrètement :

« [...] ie fus par tout chercher des fraizes et des BLEUËTS, mais tout estoit desja dissipé [...] » (G. Sagard, *ibid.*, p. 742).

On constatera que les formes *bluë*, *bluet* et *bleuët* se trouvent toutes les trois sous la plume de Sagard. Et nous en arrivons maintenant à la première apparition de la forme actuelle *bleuet*:

« [...] petits fruits qu'on appelle ici des BLEUETS, qui ne croissent que sur les rochers ou terres pierreuses [...] » (Relations des Jésuites, 1674, cité d'après l'édition de R. G. Thwaites, The Jesuit Relations ..., t. LIX, p. 70).

Aujourd'hui les prononciations les plus courantes, dans le peuple, sont dans l'ordre $b \ \dot{e} \ l \ \dot{w} \ \dot{e}$, $b \ l \ \dot{e} \ \dot{e}$ et $b \ l \ u \ \dot{e}$. Chez les gens instruits, $b \ l \ \dot{e} \ \dot{e}$ domine. Au niveau de l'écriture, bleuet l'emporte maintenant, mais bluet et beluet sont toujours connus.

Quelle est l'origine étymologique de blue, car c'est la forme la plus ancienne, et de ses dérivés bluet et bleuet? W. von Wartburg les rattache dans le FEW au francique *blao « bleu » (15¹, 148). Les dictionnaires d'usage actuels suivent l'autorité de Wartburg et donnent la même étymologie. C'est le cas par exemple du Petit Robert, c'est également le cas du Lexis, du TLF, etc.

En fait, blue relève plutôt d'une forme préromane bulluca, variante *belluca, qui désigne une prunelle (ou prune) ou un petit fruit bleu (FEW 1, 623b; GPSR 2, 324b; M. Thom, « Cent phytonymes montbéliardais et franc-comtois de la fin du XVIe siècle, d'après Jean Bauhin », dans TraLiLi, t. XII, 1, pp. 143-144). Bulluca est attesté une seule fois en latin. On le trouve dans la Vita Columbani au VIIe siècle. Cette Vita est de Jonas de Bobbio, compagnon de Saint-Colomban. Voici le passage où l'on relève le mot : « mensura pomorum parvulorum quae heremus ille ferebat quae etiam bullucas vulgo appellant » (cf. G. Roques, « La langue de Jonas de Bobbio », dans TraLiLi, t. IX, 1, p. 49). Il est assez

remarquable que la fin du passage soit proche du leitmotiv qui caractérise, mille ans plus tard, nos textes de la Nouvelle-France.

L'origine de *blue* et de *bluet* est donc incontestablement **belluca*. Mais il est sûr que par la suite *bluet* a subi l'influence de l'adjectif *bleu*.

En galloroman blue ou variantes, défini par «myrtille» ou «airelle», est connu en normand — d'où peut-être il est venu en Nouvelle-France —, en lorrain, en francomtois et dans les parlers de la Suisse romande (v. M. Massicotte, Le parler rural de l'Ile-aux-Grues, Québec, 1978, p. 248). L'attestation la plus ancienne de blue dans les parlers galloromans était jusqu'à présent de 1763 (v. GPSR); nous reculons donc celle-ci de près de deux siècles.

Bleuet ou variantes « myrtille » est aussi vivant, tout comme le simple blue, en normand, en lorrain, en francomtois et dans les parlers francoprovençaux de la Suisse (v. Massicotte, ibid.).

Notre propos est maintenant de montrer que les mots français berlue et bluette « petite étincelle » découlent également de *belluca.

L'origine de ces mots a fait difficulté. On est certain que bluette, mot qui vit toujours dans de nombreux patois mais qui est considéré comme archaïque en français actuel (v. FEW 9, 146b; TLF; ALF 493; Huguet 1, 546a; PRobert 1981; etc.), dérive de l'a.fr. *belue « étincelle », assuré par l'a.pr. beluga; belue est connu du reste à Lyon, d'où il a pu pénétrer dans les parlers d'oïl (v. FEW 9, 146a). D'autre part, l'emploi chez Rutebeuf de bellue dans le sens figuré de « discours, parole destiné à aveugler l'esprit » confirme l'existence de *belue « étincelle » en langue d'oïl à époque ancienne; cp. également le m.fr. belluer v.tr. « éblouir, tromper (qqn) », « mal voir (la lumière) » vers 1370 environ (v. TL 1, 493).

L'auteur du FEW a fait découler ces mots, pour ne retenir que l'hypothèse la plus connue, du latin de basse époque famfaluca, issu du grec pompholyx « bulle d'air ». Les deux premières syllabes de famfaluca auraient fait place au préfixe latin bis-, à l'origine à la fois de *biluca, d'où *belue, bluette, etc., et de *bisluca, d'où berlue, éberlué... (v. FEW 9, 149-150; BW⁵). Voilà bien des astérisques dans le firmament étymologique français.

Tous ces mots se greffent en réalité sur une autre souche, la base préromane bulluca, var. *belluca, qui est à la source également, comme on vient de le voir, du québécois bleuet. Bulluca « prunelle » (ou ses

descendants) a pris le sens d'« étincelle » par suite de l'homonymie du lat. pop. $pr\bar{u}na$ « prune », forme féminine issue du pluriel neutre du lat. class. $pr\bar{u}num$ « id. », et du lat. class. $pr\bar{u}na$ « charbon ardent » (qui a des représentants dans les patois au sens d'« étincelle »). $Pr\bar{u}na$, perçu comme polysémique, a donné par analogie son second sens au mot préroman.

Quant au caractère expressif, voire dépréciatif de berlue, d'éberlué, de maintes formes anciennes (par ex. ci-dessus l'a.fr. bellue et le m.fr. belluer) et patoises, il est dû pour une bonne part à éblouir et à sa famille; cette influence se manifeste même sur le plan formel dans éberlué.

Le r de berlue et de ses dérivés provient sans doute de l'attraction de descendants préfixaux de $l\bar{u}x$ et de $l\bar{u}c\bar{e}re$, eux-mêmes teintés souvent d'une coloration dépréciative : soit a.fr. treslue « tromperie », treslue », tromperie », treslue », tromperie »,

Un mot, avant de conclure, au sujet du français prunelle (de l'œil). On a toujours pensé que ce mot dérivait de prunelle « prune ». Pourquoi ne pas y voir plutôt une influence de prūna « charbon ardent » ? D'ailleurs, on a dans un document latin du V° ou VI° siècle prunella que A. Souter, dans A Glossary of later Latin to 600 A.D., définit « bit of coal » avec point d'interrogation. Cette incertitude est à rayer.

En conclusion, il est bon de rappeler que les deux $pr\bar{u}na$ latins se sont répercutés sur bulluca qui est ainsi devenu polysémique. Là est la clef de toute l'argumentation.

Par leur génie intuitif, les écrivains pressentent parfois des liens étymologiques réels. Nous laissons le lecteur sur ce passage admirable de Félix-Antoine Savard dans *Menaud*, *maître-draveur* (chap. VI):

« Alors, les bleuetières, on les voit aussi se fleurir de filles brunes au large chapeau sous lequel, — ah! les coquettes, — brillent, comme deux bleuets de velours, des yeux amadoueurs [...] ».

Québec.

Marcel JUNEAU